



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Position de la France à l'égard de Francesca Albanese

Question au Gouvernement n° 1331

Texte de la question

POSITION DE LA FRANCE À L'ÉGARD DE FRANCESCA ALBANESE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Andrée Taurinya.

**Mme Andrée Taurinya** . Francesca Albanese sera à jamais symbole de courage et d'abnégation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

**M. Sylvain Maillard** . N'importe quoi !

**Mme Andrée Taurinya** . Courage d'une rapporteure spéciale des Nations unies qui, dès 2022, n'a cessé d'alerter sur la politique de colonisation menée par Netanyahu, et depuis le 7 octobre, sur le génocide des Palestiniens dans le silence complice des diplomaties occidentales.

**M. Sylvain Maillard** . Quelle honte !

**Mme Andrée Taurinya** . Abnégation d'une experte indépendante dévoilant un système de complicités : la mise à disposition du gouvernement israélien d'algorithmes, d'armes, de capitaux financiers pour anéantir Gaza et les Gazaouis. En retour, elle a été sanctionnée par Trump, sur lequel s'aligne l'Europe vassalisée. Aujourd'hui, un réseau de propagande déforme ses propos pour obtenir sa démission.

Monsieur le ministre des affaires étrangères, vous n'êtes ni expert ni indépendant. En remettant en cause l'indépendance des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, vous participez à cette odieuse entreprise de démolition médiatique sur injonction de la mandataire de Netanyahu dans cet hémicycle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Protestations sur divers bancs.)*

Deux organismes experts et indépendants expriment leur préoccupation en réaction à vos déclarations. L'Association des juristes pour le respect du droit international y voit une attaque grave des mécanismes onusiens. La Commission nationale consultative des droits de l'homme rappelle que la critique des politiques d'un gouvernement, y compris celui d'Israël, relève de la liberté d'expression et ne saurait être assimilée à l'antisémitisme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

**Mme Marie-Christine Dalloz** . Oh là là !

**Mme Andrée Taurinya** . L'histoire retiendra que votre gouvernement n'aura jamais agi contre les criminels qui ont assassiné près de 20 000 enfants à Gaza et affamé à mort sa population ; ceux-là mêmes qui décident aujourd'hui d'annexer formellement la Cisjordanie avant de précipiter le Levant dans une troisième guerre du Golfe. Un peu de décence : à défaut de sanctionner les bourreaux, rectifiez les propos inexacts que vous avez attribués à Francesca Albanese. Renoncez à demander sa démission. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères** . Les *fake news*, ça suffit ! Je n'ai ni déformé ni tronqué les propos de Mme Albanese. Je les ai tout simplement condamnés parce qu'ils sont condamnables et qu'ils s'ajoutent à une longue liste de provocations, telles que la justification du 7 octobre, pire massacre antisémite de notre histoire depuis la Shoah, au cours duquel cinquante et un de nos compatriotes ont perdu la vie. Oui, j'ai déclaré que ces provocations répétées appelaient de sa part la dignité de démissionner.

**Mme Marie Mesmeur**. Vous mentez !

**M. Jean-Noël Barrot, ministre** . Cette position, que j'assume pleinement, ne devrait pas surprendre. Tout d'abord, parce qu'elle n'est pas nouvelle. L'année dernière, la France a soulevé des interrogations et a exprimé des regrets lors de sa reconduction par les Nations unies, parce qu'elle dessert cette organisation à laquelle nous sommes viscéralement attachés. Ensuite, parce que cette position est parfaitement cohérente avec celle de la France, pays du monde qui a sans doute fait le plus l'année dernière pour la cause du peuple palestinien en refusant que le camp de la guerre ne l'emporte sur celui de la paix.

**Mme Ségolène Amiot** . menteur !

**M. Jean-Noël Barrot, ministre** . En refusant d'une part que les extrémistes en Israël nient le droit du peuple palestinien à se tenir debout sur la terre dans laquelle plongent ses racines, et en condamnant aujourd'hui avec quatre-vingt-quatre autres pays les décisions récentes du gouvernement israélien en Cisjordanie. Mais en refusant aussi que le Hamas et tous ses soutiens contestent le droit d'Israël à l'existence et la sécurité. Le Hamas doit être condamné, désarmé et exclu de toute participation à l'avenir de la Palestine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et HOR.*) Sans surprise, le Hamas, mouvement terroriste, est venu au secours de Mme Albanese.

L'année dernière, en reconnaissant l'État de Palestine, la France a fait renaître un espoir, celui de deux États, reconnus et respectés dans leurs droits, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Je refuserai toujours que des discours de haine, d'où qu'ils viennent, puissent fragiliser cet espoir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem, HOR et LIOT.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Andrée Taurinya](#)

**Circonscription** : Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1331

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mars 2026